

COMPTE RENDU DE SEANCE

DU CONSEIL D'ETABLISSEMENT EXTRAORDINAIRE DU 6 MAI 2020

Le conseil d'établissement extraordinaire, se réunit sur proposition et sous la présidence du chef d'établissement, Mme DUFOURG Isabelle.

Le quorum étant atteint, la séance commence à 14h03 – 14 personnes présentes sur 15 attendues.

La prise de notes et la rédaction du compte-rendu sont effectuées par M. le CPE et M. Ego – représentant des personnels enseignants, en tant que secrétaire-adjoint.

Présents : Mme Isabelle DUFOURG / M. Sébastien AUTIN /M. Josian RIGNAULT / M. Pierre-Paul ALFONSI /Mme Frédérique HORN, représentant le Consul général/ M. Christophe LEGRIS / M. Philippe FOUCHER / M. Benoit EGO / Mme Géraldine DORAY-NOVAK / Mme Karine CAMART / M. Gilles GRIPARI /M Jean-François FINANCE/ M. Jean-Luc GUGENBERGER / Mme My Phuong CHANUSSOT / Melle Hélène KIM / Melle Maria KOUTEILI.

Personnalité qualifiée : M. VILLARD

Point 1 : Adoption de l'ordre du jour

Vote pour l'ordre du jour en 7 points :

Nombre de votants	14
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	14

Adoption de l'ordre du jour en 7 points à l'unanimité

Point 2 : Adoption du compte-rendu du CE extraordinaire du 16/03/ 2020

Vote pour l'adoption du compte-rendu du CE du 16/03/2020 :

Nombre de votants	14
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	14

Adoption du compte-rendu du CE du 16/03/2020, à l'unanimité

Point 3 : Présentation des conditions¹ pour la réouverture du lycée

Mme La Provisseure présente les fiches d'auto-évaluation pour le 1er et 2d degrés, émanant du Ministère de l'Education Vietnamien, en vue de la réouverture. Elle rappelle que l'établissement applique les recommandations des autorités sanitaires locales en concertation avec le Poste diplomatique, le MAE et l'AEFE.

Mr LEGRIS précise que les services de l'Education Vietnamienne diligentent des inspections dans les établissements pour s'assurer du respect des normes sanitaires.

Point 4 : Modalités sanitaires pour la réouverture

Mme CHANUSSOT – infirmière et représentante des personnels non enseignants détaille le protocole sanitaire mis en place par l'établissement, suivant les recommandations des autorités vietnamiennes et françaises.

Le DAF présente le protocole de nettoyage des locaux scolaires, couloirs, blocs sanitaires, portes, poignées, etc., pour la période comprise entre le 11 et le 22 mai.

Une réévaluation de ce protocole interviendra après le 22 mai 2020.

Vote pour l'adoption des protocoles sanitaires² :

Nombre de votants	14
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	14

Adoption des protocoles sanitaires à l'unanimité

Point 5 : Modalités pédagogiques³

La Provisseure explique que la rentrée sera échelonnée conformément à la demande des autorités vietnamiennes toujours en tenant compte du vademecum émanant de l'AEFE.

Les dispositions différeront selon les degrés.

Un temps de formation sera fait à destination des élèves comme cela a été fait pour l'ensemble des personnels.

Pour le premier degré, Mr Le Directeur précise la mise en place de l'apprentissage des gestes barrières et l'accueil des élèves par demi-classe.

¹ Annexes 1 et 2

² Annexes 3 et 4

³ Annexe 5

Trois points d'accueil sont délimités pour les élèves du Primaire et la rentrée en classe est prévue à 08h05 pour tout le monde. Des récréations sont décalées par niveau, ainsi que l'horaire de la pause « goûter » en deuxième période.

Un courrier sera envoyé aux familles les informant de la constitution des demi-classes qui tiendra compte du regroupement des fratries.

Pour le second degré, Mr ALFONSI explique l'organisation de l'accueil des élèves, échelonné sur deux jours. Il précise les modalités depuis la sortie du bus, avec prise de température, jusqu'à l'arrivée en salle de classe. Un nouvel emploi du temps est mis en place qui mixte des cours en présentiel le matin (de 08h00 à 12h00) et en virtuel (de 15h00 à 17h00).

Les cours en présentiel seront également retransmis, par ZOOM, pour les élèves qui sont dans l'impossibilité d'être présents dans l'établissement.

Il souligne le fait que chaque classe aura une salle dédiée afin de limiter les déplacements dans les couloirs. Les récréations seront dissociées entre le collège et le lycée : 09h45-10h00 pour le collège : 10h00-10h15 pour le lycée, sur des emplacements déterminés.

Vote pour l'adoption du protocole pédagogique :

Nombre de votants	14
Nombre de votes contre	0
Nombre d'abstention	0
Nombre de pour	14

Adoption du protocole pédagogique à l'unanimité

Point 6 : Organisation des examens

Mme La Proviseure rappelle la suppression des épreuves écrites, la mise en place du contrôle continu et l'importance du livret scolaire pour l'obtention du Baccalauréat et du DNB.

Elle précise également que l'assiduité et les efforts qui auront été relevés par le conseil de classe, seront pris en compte pour l'attribution des notes définitives qui apparaîtront dans le livret scolaire.

L'oral de français est maintenu et sa passation se fera sous forme de visio si la conjoncture le permet. Si impossibilité, les épreuves se dérouleront à la rentrée de septembre.

Point 7 : Questions diverses

Néant

Mr LEGRIS informe l'assemblée des différents types de niveaux de validation pour la réouverture de l'établissement :

Le protocole mis en place par l'établissement, en concertation avec le poste, doit être validé par Mr l'Ambassadeur qui le transmet au Ministère des Affaires Etrangères pour approbation qui l'envoie ensuite à l'AEFE qui le retourne au poste diplomatique.

Mme La Provisure rappelle que ce protocole nécessite l'aval des autorités vietnamiennes et des autorités françaises et que la réouverture de l'établissement en dépend.

L'ordre du jour est épuisé. La séance levée à 15h10.
est

Fait le 7 mai 2020

Le secrétaire de séance

Pierre-Paul Alfonsi



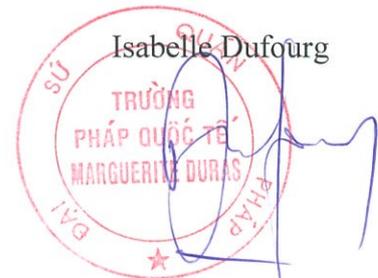
Secrétaire-adjoint de séance

Benoît Ego



La Présidente

Isabelle Dufourg



**CRITERES D'EVALUATION DE LA SECURITE
ETABLISSEMENT PRESECONDAIRE – PRIMAIRE**

Document présenté à l'ensemble des personnels le 4 mai 2020.

Document validé à la CHSCT du 4 mai 2020

Document présenté au CE du 6 mai 2020

Modalités :

- Enseignement mixte de présentiel et distanciel
- Une organisation pédagogique échelonnée et alternée
- Pas de cantine au moins pendant les 2 premières semaines.
- Cours de 8h00 à 12h00
- Alternance par ½ classes – Jour A / Jour B
- Les cours de langues se continuent à distance.

	Jour A	Jour B	Nbre de points	
<p>Critère 1 Entre 200 et 300 : Personnels et élèves (En tenant compte de l'alternance)</p>	<p>Personnels : 30 Maternelle G1 CP G1 :36 CE1 G1 : 45 CE2 G1 : 43 CM1 G1 : 45 CM2 G1 : 49 Total : 248</p>	<p>Personnels : 30 Maternelle G2 CP G2 : 36 CE1 G2 : 45 CE2 G2 : 43 CM1 G2 : 44 CM2 G2 : 49 Total : 247</p>	5	
<p>Critère 2 Densité dans la classe</p>	2m2/personne	2m2/personne	10	
<p>Critère 3 Densité espaces extérieurs</p>	+ de 2M2 / pers	+ de 2M2 / pers	10	
<p>Critère 4 Désinfection des mains et gourde personnelle</p>	1 robinet pour 10 pers. Solution hydro- alcoolique dans les salles	1 robinet pour 10 pers. Solution hydro- alcoolique dans les salles	10	
<p>Critère 5 Masque</p>			10	



Pour tous les personnels				
<u>Critère 6</u>				
Prise de température au portail	Avant d'entrée au lycée	Avant d'entrée au lycée	10	
<u>Critère 7</u>				
Bus	Désinfection avant et après chaque rotation	Désinfection avant et après chaque rotation	5	
<u>Critère 8</u>				
Cantine	Pas de cantine	Pas de cantine	10	
<u>Critère 9</u>			10	
Salle d'isolement				
<u>Critère 10</u>	Pas d'activité après 16h30	Pas d'activité après 16h30	10	
TOTAL			90	

Fait le 2 mai 2020

La Provisoire

TRƯỜNG
Isabelle Dufourg
MARGUERITE DURAS

**CRITERES D'EVALUATION DE LA SECURITE
ETABLISSEMENT SECONDAIRE**

Document présenté à l'ensemble des personnels le 4 mai 2020.

Document validé à la CHSCT du 4 mai 2020

Document présenté au CE du 6 mai 2020

Modalités :

- Enseignement mixte de présentiel et distanciel
- Une organisation pédagogique échelonnée
- Pas de cantine au moins pendant les 2 premières semaines.
- Cours de 8h00 à 12h00
- Les cours autres que ceux en présentiel se font les après-midis, en visio, de 15h00 à 17h00
- Les élèves qui ne peuvent venir pour des raisons de santé bénéficient de la possibilité de suivre les cours du matin, également en visio.

		Nbre de points
<u>Critère 1</u>	Personnels : 100	
De 500 à 1000 personnes :	6 ^{me} : 101 5 ^{ème} : 110 4 ^{ème} : 68 3 ^{ème} : 97 2 ^{de} : 83 1 ^{ère} : 74 Tale : 60	8
Nbre de personnels et élèves	Soit 693	
<u>Critère 2</u>		
Densité dans la classe	2m ² /personne	10
<u>Critère 3</u>		
Densité espaces extérieurs	+ de 2M ² / pers	10
<u>Critère 4</u>		10
Désinfection des mains et gourde personnelle	1 robinet pour 30 pers. Solution hydro-alcoolique dans les salles	



<u>Critère 5</u>		10
Masque pour tous les personnels et élèves		
<u>Critère 6</u>		
Prise de température au portail	Avant d'entrée au lycée	10
<u>Critère 7</u>		
Bus	Désinfection avant et après chaque rotation	5
<u>Critère 8</u>		
Cantine	Pas de cantine	10
<u>Critère 9</u>		10
Salle d'isolement		
<u>Critère 10</u>		
Internat	Pas d'internat	10
TOTAL		93

Fait le 2 mai 2020

La Provisseure

Isabelle DUFOURG



**PROTOCOLE SANITAIRE
POUR LA REOUVERTURE DE L'ÉTABLISSEMENT – A PARTIR DE LUNDI 11 MAI 2020**

**Protocole présenté à l'ensemble des enseignants, le 4 mai 2020.
Protocole validé par la CHSCT, le 4 mai 2020 et soumis aux autorités françaises.
Protocole validé par le CE, le 6 mai 2020 et soumis aux autorités françaises.**

L'établissement applique les recommandations des **autorités sanitaires locales, en concertation avec le poste diplomatique, le ministère et l'AEFE.**

Mesures prises dans l'établissement :

- ✓ Nettoyage et désinfection de l'établissement – autre protocole ;
- ✓ Nettoyage des surfaces de contact, des sanitaires, régulièrement dans la journée ;
- ✓ Mise à disposition du matériel sanitaire : savon et essuie-mains jetables dans tous les points d'eau ;
- ✓ Mise à disposition de solutions hydro-alcooliques et de serviettes jetables dans toutes les salles de classe ;
- ✓ Mise à disposition de produits désinfectants pour les différentes surfaces : jouets, ordinateurs, etc.
- ✓ Formation des personnels aux gestes préventifs pour la lutte contre le Covid-19.

Mesures à prendre avant de venir à l'école, pour les élèves et les personnels :

- ✓ Prise de température et évaluation de son état de santé. Nul ne sera admis dans l'enceinte de l'établissement s'il présente des symptômes de mauvaise santé ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour le trajet maison-école-maison ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire pour tous les personnels ainsi que tous les élèves, dans l'établissement ;
- ✓ Les élèves du secondaire doivent se munir d'un flacon de gel hydro-alcoolique ;
- ✓ Tous les élèves du premier et second degré, apportent leur gourde ainsi que leur masque.

Mesures prises en arrivant dans l'établissement :

- ✓ Marquage au sol pour l'entrée dans l'établissement ;
- ✓ L'entrée est interdite aux parents d'élèves ainsi qu'à toute personne non autorisée ;
- ✓ La prise de température à l'entrée du lycée est obligatoire. Au-dessus de 37°5, la personne se verra refuser l'entrée à l'établissement ;
- ✓ Le port du masque est obligatoire ;
- ✓ Modalités d'accueil au primaire :
 - Les élèves de maternelles sont pris en charge dès le portail par les ASEM ;
 - Les élèves de CP, CE1 et CE2 sont accueillis sur l'esplanade ;
 - Les élèves de CM1 et CM2 sont accueillis dans la cour, côté salle de motricité ;
 - Les récréations se dérouleront dans des espaces dédiés selon la classe ;
- ✓ Modalités d'accueil au secondaire :
 - Les élèves se rendent directement dans leur classe ;
 - Les récréations se font dans des espaces dédiés ;
- ✓ Consignes générales d'hygiène à observer par tous :

- Respecter les mesures de distanciation sociale ;
 - Se laver les mains régulièrement et soigneusement à l'eau et au savon ;
 - Se couvrir le nez et la bouche avec un mouchoir ou dans le pli du coude quand on tousse ou éternue ;
 - Ne pas cracher, veiller à jeter les mouchoirs en papier dans les poubelles ;
 - Ne pas prêter sa gourde et la laver tous les jours avec du produit nettoyant ;
- ✓ Formation en amont et rappels réguliers aux élèves des gestes barrières, des consignes générales d'hygiène et d'utilisation des bonbonnes d'eau ;

Modalités de sortie, à la fin des cours :

- ✓ Les élèves du primaire seront raccompagnés au portail par les ASEM et les enseignants et remis aux accompagnateurs ou aux familles ;
- ✓ Les élèves du secondaire se rendent directement dans le bus en respectant la distanciation sociale.

Modalités de prise en charge d'un élève malade :

- ✓ Salles d'isolement :
 - Une tente au niveau du portail dans le cas d'un élève qui aurait de la fièvre en arrivant au lycée ;
 - Pour le primaire : salle P030
 - Pour le secondaire : salle S004
- ✓ Dans le cas d'un élève malade qui ne présente pas de facteurs épidémiologiques le service infirmier vient le chercher en classe, le conduit à l'infirmerie et prévient la famille pour qu'elle vienne le chercher. Le retour à l'école est soumis à la présentation d'un certificat médical.
- ✓ Dans le cas d'un élève malade qui présente des facteurs épidémiologiques (toux, fièvre, difficulté respiratoire) le service infirmier vient le chercher en classe, le place en salle d'isolement, prévient la famille. Puis en lien avec le service de santé local, il organise le transport de l'élève vers un service de santé désigné pour isolement et traitement.

Fait le 6 mai 2020

La Provisseure,

Isabelle DUFOURG

Annexe 4

PROTOCOLE SANITAIRE

Nettoyage locaux

FICHE N°2	PROTOCOLE DE REOUVERTURE DU LYCEE
Sujet	NETTOYAGE DES LOCAUX SCOLAIRES ET BUREAUX

Le présent protocole s'appliquera à compter du lundi 11 mai 2020 jusqu'au 22 mai 2020 étant donné l'organisation scolaire retenue sur cette période à savoir accueil des élèves de 8h00 à 12h00 seulement.

Tâches	Temps en mn (mins)	Equipe	Fréquence		Produits chimiques utilisés	Note
			LFI Duras	Exigences gouvernementales		
SALLES DE CLASSE						
Essuyage de toutes les surfaces (tables, chaises, étagères, portes, poignées, claviers,	5	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	1 fois/jour		
Dépoussiérer et passer la serpillière	5	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	1 fois/jour		Lundi au samedi
Nettoyer et désinfecter les surfaces avec le Chloramin	10	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	1 fois/jour	chloramine B (0,	Lundi au samedi
Nettoyer et désinfecter les sols avec le Chloramin B	10	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	1 fois/jour	chloramine B (0,	Lundi au samedi
Rincer les surfaces et le sol	10	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	1 fois/jour		Lundi au samedi
Vider les poubelles	2	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	1 fois/jour		Lundi au samedi
(*)Nettoyage et désinfection des rampes d'escalier	20	Aden	1 fois/jour(3PM-9PM)	2 fois/jour	chloramine B (0,	Lundi à vendredi
Nettoyage du petit matériel/jouets et rinçage à l'eau en	120	ASEM	1 fois/jour(1PM-4PM)	1 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
TOILETTES ET COULOIRS/COURSIVES						
TOILETTES						
Nettoyage des poignées de portes	2	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 P	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Nettoyage des toilettes	10	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 P	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Nettoyage des lavabos	5	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 P	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Nettoyage des miroirs	3	LFI	1 fois/jour; 2h30 PM	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Vider les poubelles	2	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 P	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Dépoussiérer et nettoyer les sols ainsi que les murs de séparation	15	LFI	2 fois/jour; 8:30AM; 2h30 PM	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Tout rincer à l'eau	10	LFI	2 times/day; 8:30AM; 2h30 PM	2 fois/jour		Lundi à vendredi
Vérifier et remplir les dévidoirs papiers toilettes et serviettes en papier	5	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 P	2 fois/jour		Lundi à vendredi
Vérifier et remplir les distributeurs à savon	3	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 P	2 fois/jour		Lundi à vendredi
Nettoyage et désinfection des poignées de portes et des rampes d'escalier	20	LFI	3 fois/jour; 8:30AM, 10:30 AM; 2h30 PM (* Aden)	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
COULOIRS ET COURSES						
Essuyer les casiers et, bancs et chaises extérieurs	10	LFI	2 fois/jour; 7:45AM, 1:00PM	2 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Rincer à l'eau	5	LFI	2 fois/jour; 7:45AM, 1:00PM	2 fois/jour		Lundi à vendredi
Dépoussiérer et passer la serpillière	10	LFI	2 fois/jour; 7:45AM, 1:00PM	1 fois/jour	Javel 0,1%	Lundi à vendredi
Rincer à l'eau	10	LFI	2 fois/jour; 7:45AM, 1:00PM	1 fois/jour		Lundi à vendredi
BUREAUX						
Essuyage de toutes les surfaces (tables, chaises, étagères, portes, poignées, claviers,	5	LFI/Aden	1 fois/jour; 7:15AM	1 fois/jour		Lundi à vendredi
Nettoyage de toutes les surfaces mentionnées à la Jav	8	LFI/Aden	1 fois/jour; 7:15AM	1 fois/jour	Javel 0,05%	Lundi à vendredi
Rincer à l'eau propre	5	LFI/Aden	1 fois/jour; 7:15AM	1 fois/jour		Lundi à vendredi
Nettoyage des ordinateurs	5	LFI/Aden	1 fois/jour; 7:15AM	1 fois/jour	ON1 - Ethanol	Lundi à vendredi
Nettoyage des sols	10	LFI/Aden	1 fois/jour; 7:15AM	1 fois/jour	Javel 0,05%	Lundi à vendredi
Nettoyage des poignées de portes	2	LFI/Aden	1 fois/jour; 7:15AM	1 fois/jour	ON1 - Ethanol	Lundi à vendredi

Fait le 6 mai 2020.

La Responsable
Dufay Dorj



PROTOCOLE PEDAGOGIQUE
ECHELONNEMENT ET ALTERNANCE DES RENTREES - A compter du 11 mai 2020

Document présenté à l'ensemble des enseignants le 4 mai 2020.

Document validé par la CHSCT le 4 mai 2020.

Document validé au CE du 6 mai 2020.

La réouverture de l'établissement a tenu compte des conditions fixées par les autorités d'Ho Chi Minh Ville, en concertation avec le Poste diplomatique, le ministère et l'AEFE.

La programmation de la rentrée est échelonnée et alternée selon les degrés.

Les cours reprennent à partir du 11 mai conformément au tableau ci-dessous. Ils se dérouleront de 8h00 à 12h00 pour les deux premières semaines, en demi-classe dans le premier degré.

Lorsque cela a été nécessaire, les salles ont été réorganisées pour respecter la distanciation sociale.

Cette organisation sera analysée et pourra évoluer ou non, à compter du 25 mai 2020 si les conditions sanitaires le permettent.

➤ **De manière générale**, on maintient un dispositif mixte. Les disciplines qui ne sont pas enseignées en présentiel, se font à distance, selon les dispositifs propres aux différents degrés.

➤ **Au second degré**, les élèves restent dans une salle ; Ce sont les professeurs qui se déplacent.

Le présentiel s'allie au distanciel, c'est-à-dire qu'on maintient la classe virtuelle afin que les élèves qui ne pourront pas se déplacer au lycée, pour des raisons de santé, puissent participer aux cours. La classe virtuelle reste également de mise de 15h00 à 17h00. Ce qui laisse le temps aux élèves de rentrer chez eux et de déjeuner.

La fin des classes reste fixée au 3 juillet 2020.

Echelonnement des rentrées selon les classes				
	Lundi 11 mai 8h00-12h00	Mardi 12 mai 8h00-12h00	Lundi 18 mai 8h00-12h00	Lundi 25 mai Horaires ?
1 ^{er} degré Alternance par ½ classes Jour A / Jour B	CM1 et CM2	CP-CE1-CE2	GS	PS et MS
2 ^d degré Classes entières	3^{ème} , 1^{ère} , Tale	6^{ème} – 5^{ème} – 4^{ème} – 2^{de}		

Fait le 6 mai 2020

La Provisoire
Isabelle DUFORG